



AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 9 septembre 2024, à 19 h 30, au chalet des loisirs, sis au 363 rue Principale, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 106-2024,

Nature et effets :

- La demande consiste à permettre le stationnement en marge avant, pour la construction d'un immeuble multi logement, règlement # 356-2011, chapitre 6, sous-section 2, section 7, article 293.

Identification du site concerné :

- 4167 route Marie-Victorin, lot 4 667 755 du cadastre officiel, zone C-601.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 9^e jour du mois septembre 2024, à 19 h 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 22 août 2024.

Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière